



Kaze-Club Lëtzebuerg a.s.b.l.

Numéro RCS : F14131

Siège social :

22, Op der Gewan

L-8364 Hagen

## DEMANDE D'ADHÉSION

Par la présente, je, soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Numéro et rue : \_\_\_\_\_

Code postal (précédé du code pays) : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Type d'adhésion : \_\_\_\_ ( C:complet, F:membre de famille, J:junior, D:donateur)  
(cotisation annuelle) (30€) de la famille d'un C (12€) < 18 ans(6€) (min. 30€)

### **Seulement pour membres complet**

Race(s) de chat : \_\_\_\_\_

Nom de la chatterie : \_\_\_\_\_

Adhésion actuelle ou passée : \_\_\_\_\_

pose ma candidature d'adhésion au Kaze-Club Lëtzebuerg asbl (KCL) et par conséquent consent à respecter les règlements et statuts du KCL. En cas d'acceptation de ma demande, sauf pour les membres donateurs, je serai en même temps membre de Felis Belgica avec les droits et devoirs y relatifs.

Je suis conscient que, sauf pour les membres donateurs, les 2 premières années sont à considérer comme probatoire et dépourvues du droit de vote à l'Assemblée générale, sauf décision contraire du conseil d'administration. Le début de la période probatoire, ainsi que l'adhésion définitive devront être approuvés par le conseil d'administration du KCL. Les «membres juniors» et les «membres donateurs» n'ont pas de droit de vote à l'assemblée générale et sont considérés comme «membres adhérents» comme défini à art. 3 (3) de la loi sur les asbl de 2023.

En outre, je donne expressément mon accord afin que mes données personnelles soient traitées.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

Kaze-Club Lëtzebuerg asbl  
22, Op der Gewan  
L-8364 Hagen

[www.kaze-club.lu](http://www.kaze-club.lu)  
[contact@kaze-club.lu](mailto:contact@kaze-club.lu)